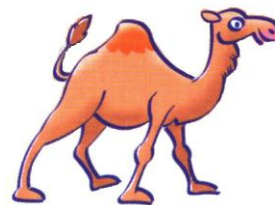




[www.drom.fr](http://www.drom.fr)

# LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie  
Juillet 2011 - N° 134



## Urbanisme

En 2010, le conseil municipal a décidé de doter la commune d'un **P.L.U.** (Plan Local d'urbanisme). En effet, il est constaté une croissance démographique très rapide de la commune pendant les toutes dernières années : notre village rural suscitant un intérêt accru par sa position en périphérie de l'agglomération burgienne, il apparaît nécessaire d'étaler son accroissement démographique sur la durée. Il est alors souhaité lui conserver son caractère et son identité, optimiser les réseaux et le bâti actuel, maîtriser son développement, et fixer des règles locales pour accompagner ce développement plutôt que de le subir.

Un P.L.U. doit traduire les souhaits d'aménagement du territoire, prendre en compte l'environnement et les paysages, la biodiversité et la géographie ; il nécessite des consensus sur les éléments à valoriser et implique d'avoir une vision du territoire en intégrant les enjeux actuels : limiter la consommation d'espace et les déplacements. De plus, il doit être compatible avec le « SCOT » (Schéma de COhérence Territoriale). Ce dernier définit une cohérence dans tout le bassin de vie, et vise à redéfinir des rôles avec une armature unité urbaine / pôles structurants / communes rurales, à recentrer la population dans les agglomérations et à ralentir l'exode vers le rural, en veillant surtout à ne pas programmer la disparition des villages ruraux qui, actuellement, sont dans une phase de revitalisation et de dynamisme. Il essaye de prévoir la croissance de chaque commune pour l'accompagner ou la maîtriser.

### **Début juillet, l'élaboration du P.L.U. de Drom vient maintenant d'entrer dans sa phase active.**

Pendant une première phase estimée à 17 mois, il sera établi un diagnostic du territoire, puis des choix politiques qui seront indiqués dans un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (« P.A.D.D. »), lequel se traduira *ensuite* sur une carte avec des Orientations d'Aménagement et de Programmation (« O.A.P. »), un règlement devra enfin être établi. Toute cette démarche devra être conforme à la réglementation tout en correspondant aux aspirations de la commune et à la réalité du terrain ; elle sera donc aussi accompagnée par les services du SCOT et de la Direction Départementale des Territoires (« D.D.T. » : service de l'Etat succédant à la D.D.E. et à la D.D.A.F., Direction Départementale de l'Équipement et Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

La population sera associée à ce travail, pour participer à la politique d'aménagement, avoir une vision de l'avenir de Drom (*mais pas pour considérer le cas de chaque parcelle !*). Au fil de ses étapes, des informations seront diffusées par la mairie (bulletin, communiqués, site), une réunion publique sera organisée et un registre de concertation sera ouvert.

Cette phase technique sera suivie d'une phase administrative estimée à 12 mois qui comprendra une enquête publique.

Tout au long de ce travail, la commune sera accompagnée d'une urbaniste, **M<sup>me</sup> Agnès Dally-Martin**. Vivant est travaillant dans le Revermont, M<sup>me</sup> Dally-Martin connaît bien ce secteur où elle a déjà suivi de nombreuses collectivités.

Dans le cadre de sa mission, elle devra découvrir la commune et ses caractéristiques ; **vous pourrez donc la voir parcourir notre village, prendre des notes et des photos.**



## Don du sang

**En été, plus que jamais, les établissements de soins ont besoin de sang pour sauver des vies.  
Cette période de vacances peut alors être une bonne opportunité  
pour prendre un peu de temps et effectuer un don ?**



Pour donner son sang, il faut être avoir entre 18 et 70 ans.

Une fois arrivé sur la collecte, et après avoir été accueilli par une secrétaire qui enregistre son inscription, le candidat au don remplit un questionnaire pré-don. Puis il est reçu par un médecin pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur. Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement, contresignée par le médecin.

Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses. Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes.

Une collation est ensuite offerte : après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater. Ce temps de convivialité permet à l'équipe de collecte de garder un œil sur le donneur : selon les organismes, un don de sang peut parfois affaiblir. Il est d'ailleurs conseillé de ne pas pratiquer d'effort violent dans les heures qui suivent.

Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours du donneur.

Le **lundi 8 août**, une collecte aura lieu  
à **Jasseron**, de 07 H 30 à 09 H 30 (salle des fêtes),  
puis à **Meillonas** de 11 H 00 à 12 H 30.

Il est aussi possible de se présenter à l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang) à Fleyriat :

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 07 h 45 à 14 H 30**  
**Les mercredis, de 12 H 45 à 19 H 00**  
**Les 1<sup>ers</sup> samedis du mois, de 08 H 00 à 12 H 00**



## Animations culturelles



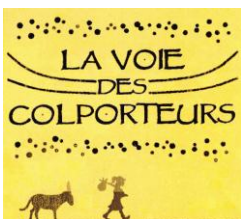
Changement de rythme cette année pour le **Judi du Revermont** avec **RNEO**, groupe né de la fusion entre HADES (Saône et Loire) et STYRENE (Ain). Ce dernier, qui s'est déjà produit à Drom pour la St Thyse 2004, a fourni, à la nouvelle formation, un chanteur/guitariste pur produit du Revermont.

Au départ quatre, puis maintenant cinq, les différents membres du groupe écrivent eux-mêmes leurs textes mis en valeur par un rock aux accents de fusion : punk-rock alternatif, folk, ambiance latino, laissant entrevoir la riche diversité de leurs expériences musicales.



Mélange d'innocence et de profondeur, de perfectionnisme et d'arrangements ciselés, nourrie d'influences variées, la musique de RNEO saura aussi bien vous mordre que vous caresser . . . d'où leur nom, RNEO : « ère nouvelle » !

**jeudi 28 juillet, à 20 h 30 au lavoir** (tarif « au chapeau »)



Une cloche résonne, des voix s'élèvent, les sabots claquent : ils arrivent ; venez les voir ! Durant quatre jours, des marcheurs accompagnés de leurs ânes sillonneront le Revermont de villages en hameaux pour colporter à pleine voix. S'arrêtant par ci, par là, ils vous offriront, avec simplicité, une chanson, une histoire ou un instant d'humour.

**La Voie des Colporteurs** passera à Drom  
**le mercredi 10 août vers 10 H 30** devant l'église.

Cette animation est organisée par **Roue d'Ane** (dont les bénéfices servent à financer des actions envers le public handicapé) qui vous propose aussi de l'accompagner sur une partie du trajet.

Renseignements auprès de Pierrick Brunet,  
Association **Roue d'Ane** à Bourcia : 03.84.35.58.08 - [pierrick.brunet@yahoo.fr](mailto:pierrick.brunet@yahoo.fr)

